

Le C.R.T consiste à apprécier la qualité de l'offre présentée par le candidat. Ce dernier s'attache à fournir un maximum d'informations quant aux prestations demandées

CRITERE DE LA VALEUR TECHNIQUE

pondération : ... %

Processus de prise et de suivi des commandes	REPONSE DU CANDIDAT
Présentation du processus de prise des commandes en lien avec le CCAP (moyens techniques et humains dédiés,...)	
Présentation du processus de suivi des commandes (retour sur les stocks, gestion des déficits tempéraires de production suite aux aléas climatiques ou aux incidents techniques,...)	
Qualité et étendue de la gamme	REPONSE DU CANDIDAT
Présentation des moyens mis en œuvre pour assurer la qualité et la traçabilité des produits (Présentation des races et souches proposées, catégorie de l'animal, classement de la carcasse, lieux de naissance, d'élevage, abattage et atelier de découpe, jours de maturation) et organisation avec les producteurs	
Bien-être animal (pâturages et stabulation) : issues d'exploitations de type herbagère pour les élevages bovins et ovins (bilan fourrager majoritairement issu de l'exploitation); issues d'exploitation bâtiment d'élevage type air paillé ou sciure de bois pour les élevages de porcs et élevage plein air pour les élevages de volailles OU charte bien-être animal regroupant les informations ci-dessus pour les intermédiaires (à joindre en annexe au CRT)	
Rations alimentaires des animaux (détail des rations estivales et hivernales, rappel part de l'autoconsommation dans le bilan fourrager, remise ou finition des animaux avant abattage) OU politique achats des animaux sur pied pour les intermédiaires (charte qualité, rations alimentaires, état d'engraissement et qualité, etc.)	
Description du système de garantie des mesures d'hygiène et de sécurité des aliments d'origines animales (communication agrément CEE ou agrément sanitaire obligatoire)	
Etendue de la gamme appréciée en fonction du nombre de références du candidat (sur la base du bordereau des prix unitaires -BPU- transmis au sein du dossier de consultation des entreprises -DCE-)	
Fiche technique : respect des mentions minimales exigées dans le CCTP (variétés, labels, logo, etc.).	
Modalités de communication des prix (sur la base des modalités précisées dans le CCAP)	
Processus de livraison	REPONSE DU CANDIDAT
Délai de livraison en lien avec les délais maximum intégrés au CCAP	
Moyens humains et techniques dédiés à la livraison pour l'ensemble des produits (personnel, nombre et typologie de véhicules de livraison, organisation, capacité et engagement du candidat)	
Typologie de conditionnement des produits livrés (respect des conditionnements souhaités dans les BPU et dans le CCTP).	
Délai de livraison en cas d'urgence	
Part de produits en circuits-courts	REPONSE DU CANDIDAT
Part (en pourcentage) de produits en circuits-courts (faire une distinction, le cas échéant, entre les produits sans intermédiaire ou avec un unique intermédiaire) sur la base des produits intégrés au BPU et rôle du candidat dans la pérennité des filières agricoles : part de produits en circuits-courts : 1 intermédiaire (achat/revente) entre le producteur de produits bruts agricoles et (Nom du Pouvoir Adjudicateur)	